

# Procès-verbal

N° de résolution ou annotations

## Séance ordinaire du conseil municipal Lundi 8 septembre 2014, 19 h 30, à l'église

Considérant que le conseil municipal est élu et siège selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de M. Jean-Philippe Lemieux (district 1), Mme Christiane Auclair (district 2), Mme Marie-Ève Racine (district 3), M. Alain Dufresne (district 4), M. Louis-Georges Thomassin (district 5) et M. Charles Durocher (district 6).

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Wanita Daniele.

En présence de la greffière adjointe, M<sup>e</sup> Caroline Nadeau, et du directeur général et trésorier adjoint, M. Daniel Pelletier.

### Dispositions préliminaires

1. 292-09-14

#### Ouverture de la séance

À 19 h 31, Mme la mairesse Wanita Daniele, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance, conformément au calendrier des séances ordinaires, prévu aux articles 318 et 319 de la *Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. C-19 (ci-après nommée LCV).

2. 293-09-14

#### Adoption de l'ordre du jour

Mme la mairesse propose de déplacer le point 5 « Période de questions #1 », après le point 7 « Suivi de projets en cours ».

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et rédigé ci-dessous :

#### **Dispositions préliminaires**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2014

#### **Adoption des comptes**

4. Adoption des comptes – Lot 09-2014 (16 août 2014 au 3 septembre 2014)

#### **Suivi**

5. Correspondance
6. Suivi des projets en cours

#### **Période de questions #1**

7. Période de questions #1

#### **Dépôt**

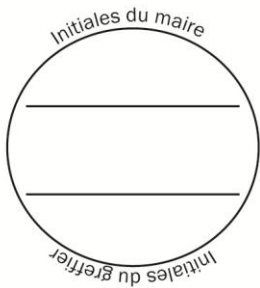
8. Dépôt du registre des dépenses de 15 000 \$ à 24 999 \$

#### **Avis de motion**

9. Avis de motion – Adoption d'un Règlement abrogeant le Règlement 660-12 – *Règlement concernant la vente d'immeubles municipaux vendus autrement que pour défaut de paiement de taxes, abrogeant et remplaçant le Règlement 452-03*
10. Avis de motion – Adoption du Règlement 734-14 – *Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04*

#### **Adoption de règlements**

11. Adoption du Règlement 733-14 - *Règlement modifiant le Règlement 625-11 décrétant des travaux d'augmentation de la capacité de la station d'épuration phase 2 sur les lots 181-P et 182-P et autorisant une dépense de 1 515 000 \$ et un emprunt n'excédant pas ce montant, remboursable sur 20 ans, pour en défrayer le coût, remplaçant et abrogeant le Règlement 724-14*
12. Adoption du premier (1<sup>er</sup>) projet de Règlement 734-14 – *Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04*



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

- N° de résolution ou annotations
- Adoption de politiques**
13. Adoption de la Politique POL-010-14 – *Politique de recouvrement des comptes à recevoir, remplaçant et abrogeant toute politique à ce sujet*
14. Adoption de la Politique POL-011-14 – *Politique concernant la vente de biens meubles et immeubles*
- Dérogation mineure**
15. Demande de dérogation mineure – 57, rue Delphis
- Urbanisme**
16. Nomination sur le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)
- Opérations contractuelles**
17. Octroi de contrat à *Les Entreprises L.T. Ltée.* pour la fourniture de sable-salé et de pierre concassée 3mm
- Ressources humaines**
18. Embauche de M. Michel Légaré au poste de directeur général et greffier
19. Nomination de Mme Émilie Lévesque au poste de trésorière adjointe
- Autorisation de signature**
20. Autorisation de signature - Contrats de service des professeurs des activités de loisirs pour l'automne 2014
21. Autorisation de signature – Vente du lot 259-ptie
- Période de questions #2**
22. Période de questions #2
- Dispositions finales**
23. Levée de la séance

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**3. 294-09-14 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2014**

**Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele**

**Il est résolu :**

1. D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 25 août 2014, 19 h 30;
2. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

*Documents déposés : DOC-01-09-14*

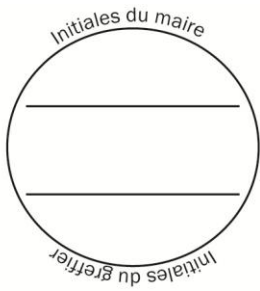
**Adoption des comptes**

**4. 295-09-14 Adoption des comptes – Lot 09-2014 (16 août 2014 au 3 septembre 2014)**

**Sur la proposition de M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux.**

**Il est résolu :**

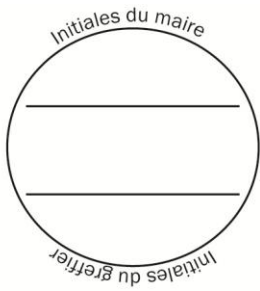
1. De recevoir le bordereau du lot 09-2014, couvrant la période du 16 août 2014 au 3 septembre 2014, au montant de 349 363,17 \$;
2. De payer les montants associés au bordereau ci-joint:



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

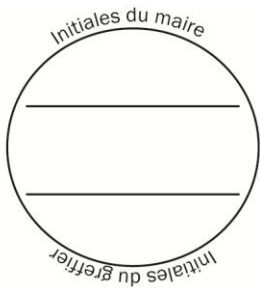
<b>SOMMAIRE DES EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 8 SEPTEMBRE 2014</b>	
S.T.P. inc	120,72 \$
Les produits Opti-max inc.	72,98 \$
Imprimerie Sociale	2 682,37 \$
MS Solutions Conseil inc.	208,05 \$
Les entreprises Tréma	(83,36) \$
Turbulences	109,23 \$
Céline Jobin	166,45 \$
PG Govern QC inc.	2 814,01 \$
Petite Caisse Ste-Brigitte-de-Laval	170,35 \$
Le Spécialiste du stylo papeterie inc.	833,57 \$
Postes Canada	504,76 \$
Bell Canada	1 396,62 \$
Fonds d'information sur le territoire	100,00 \$
Fournitures de bureau Denis	860,25 \$
Club de Golf Alpin Inc.	1 120,00 \$
Les Copies de la Capitale inc.	261,00 \$
C.C.A.P.	137,23 \$
Le Soleil	1 497,94 \$
Communauté métropolitaine de Québec	8 465,00 \$
Bell Mobilité Téléavertisseur	157,83 \$
Claude Côté	166,67 \$
Martin & Lévesque (1983) inc.	1 953,27 \$
Club social des pompiers de Ste-Brigitte-de-Laval	2 550,00 \$
Groupe financier AGA inc. in trust	616,10 \$
EMRN inc.	28,74 \$
Bell Mobilité Cellulaire	594,01 \$
Linde Canada limité M2193	205,50 \$
Guillot 1981 inc	146,63 \$
Location d'outils Beauport inc.	325,38 \$
Spécialités Industrielles Harvey	2 448,05 \$
Vallière Excavation enr.	255,82 \$
Drolet ressort inc.	1 134,53 \$
Les Entreprises P.E.B. Itée	335,12 \$
Usinage Beauport 2000 inc.	216,10 \$
Hydro Québec	25 399,34 \$
Abattage de la capitale inc.	1 149,75 \$
Capitale Hydraulique	165,76 \$
Air liquide Canada inc.	317,76 \$
M. Lemieux inc.	709,53 \$
Sani Orléans inc.	16 718,93 \$
Ville de Québec	27 373,03 \$
Gaudreau environnement inc.	22 784,29 \$
Canac-Marquis Grenier	447,23 \$
Location Sauvageau	1 199,19 \$
Sani Bleu	390,92 \$
Transport scolaire La Québécoise	4 121,89 \$
Laboratoires d'expertises de Québec Itée	9 324,47 \$
Journal Le Lavalois	11 527,36 \$
Québec multiplants	53,74 \$
Wal mart Beauport	57,81 \$
Ministre des Finances - SQAE	1 908,12 \$
Alarme Digitech inc.	431,16 \$
Dévelo Tech inc.	1 247,48 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Multi-gestion C.D. inc.	31,20 \$
Aux petits moteurs du Québec	80,40 \$
Les huiles Desroches inc.	8 439,91 \$
Lumen	1 268,62 \$
Gestion et développement de la triade	593,28 \$
VÉZINA Party Centre	79,80 \$
Peinture Jacques Drouin inc.	1 454,06 \$
Sciage & Forage Québec (1984) inc.	828,27 \$
Jacques Picard	350,00 \$
Transport J.D.L. Fortin inc.	247,20 \$
Deltec construction inc.	281,29 \$
UniFirst Canada Ltd	930,90 \$
Shred-it international inc.	142,71 \$
Solutia Télécom	151,25 \$
Doc des portes inc	1 790,34 \$
Café 7 étoiles	702,52 \$
Voltec Ltée	1 078,75 \$
Automatisation JRT inc.	4 679,48 \$
Francis Côté	235,51 \$
Entreprises Gonet B.G. inc.	1 031,34 \$
Jessie Fradette	410,80 \$
Béton sur mesure inc.	274,79 \$
Les Consultants S.M. inc.	2 299,50 \$
Spécialiste du marketing web	632,36 \$
Les entrepôts Presto	92,35 \$
Familiprix	124,10 \$
Ciboulette cantine mobile	50,00 \$
Chapiteaux Québec	8 048,25 \$
Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés	7 664,08 \$
IGA	94,93 \$
Caroline Nadeau	792,84 \$
PAE Consultants	3 449,25 \$
Ministre du Revenu du Québec	31 322,08 \$
Receveur Général du Canada	13 429,28 \$
Syndicat canadien de la fonction public	1 211,07 \$
Akifer	574,88 \$
Fédération québécoise des municipalités	87,87 \$
Visa Desjardins	899,68 \$
Groupe Ultima inc.	1 601,00 \$
S.S.Q. Groupe financier	6 367,55 \$
Médias Transcontinental S.E.N.C.- SÉAO	28,23 \$
Industrielle Alliance 02579	27 403,34 \$
Union des municipalités du Québec	96,42 \$
AECOM Consultants inc.	5 520,00 \$
Louis Hamel enr.	2 460,46 \$
Références Systèmes inc.	(91,98) \$
Gagné Letarte société nom collectif, avocats	461,98 \$
Pitney Bowes	369,98 \$
Accommodation du Domaine Beaulieu	44,91 \$
Yves Lefebvre, Arpenteur-Géomètre	7 047,96 \$
Léo Goudreau & Fils Inc	467,77 \$
Excavation Mario Vallée	721,28 \$
Wolseley	156,95 \$
Outils Plus M.J. Inc.	262,14 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Atelier d'Usinage Chauveau Inc	235,29 \$
Les Entreprises L.T. Ltée	2 732,27 \$
Carte Sonic	3 691,60 \$
Luminore Electrique Inc	2 166,07 \$
Macpek Inc	1 152,24 \$
Quin. Tho-Val-Trem Inc.	1 178,88 \$
Service d'arbres G.P.	225,00 \$
Standex	7 951,33 \$
Sinto Inc	268,35 \$
Poly-énergie	574,88 \$
Carrières Québec Inc	3 992,43 \$
Batteries Expert	114,92 \$
Interconnexions LD	52,88 \$
Sylvain Neault	1 609,65 \$
Coeur à l'ouvrage	298,94 \$
Groupe Loisir Sport Jeunesse Mauricie	400,00 \$
Mont Sainte-Anne	709,98 \$
SH Machinerie Inc.	3 360,15 \$
Pompaction Québec	5 750,79 \$
Lou-tec	50,13 \$
Simon Vallée	527,51 \$
Laurie Jay	150,00 \$
Sylvie Laberge	86,23 \$
Marie-Claude Rood	35,00 \$
Jean-Pierre Thomassin	150,00 \$
Mélanie Tremblay	129,60 \$
Audrey-Ann Côté	10,80 \$
Pierre Paradis	109,23 \$
Camping Domaine Rivière Montmorency	570,86 \$
Maxime Caron-Bourque	65,44 \$
Jean Giroux	108,72 \$
Carl Boisvert	67,02 \$
Louis-Georges Thomassin	68,06 \$
Carl Thomassin	67,28 \$
Marcel Gagnon	222,00 \$
Rosie Truchon	104,00 \$
Marie-Ève Marmen	640,00 \$
Banque Toronto Dominion	1 352,54 \$
Mélanie Lemelin	40,00 \$
Benoit Frenette	522,34 \$
Alexandre Matte	1 149,15 \$
<b>Grand total</b>	<b>349 363,17 \$</b>

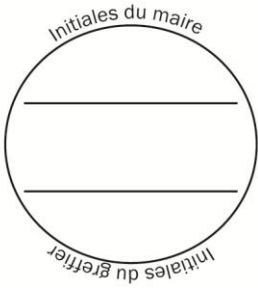
3. D'autoriser la mairesse, le directeur général, la trésorière et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

*Document déposé : DOC-02-09-14*



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**Suivi**

**5. 296-09-14 Correspondance**

Mme la mairesse Wanita Daniele, fait la lecture des principales correspondances officielles et protocolaires reçues depuis la dernière séance du conseil municipal, le cas échéant.

- Correspondance du Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Correspondance du Ministère des transports du Québec

**6. 297-09-14 Suivi des projets en cours**

Les élus font un suivi des projets en cours :

- Mme la mairesse Wanita Daniele :
  - Lecture d'un communiqué
- M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux :
  - Conseil de Bassin de la rivière Montmorency
  - Comité Environnement
  - Comité du budget
  - Développement commercial et industriel
- Mme la conseillère Christiane Auclair :
  - Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)
  - Urbanisme – développement
  - Travaux publics
  - Action Sentiers Lavallois
- Mme la conseillère Marie-Ève Racine :
  - Protection incendie – sécurité
  - Transport collectif
  - Âge d'or
  - Conseil d'administration du Trèfle d'Or
- M. le conseiller Alain Dufresne :
  - Sport et loisirs
  - Représentant des associations sportives
  - Comité du budget
- M. le conseiller Louis-Georges Thomassin :
  - Comité budget
  - Comité d'administration
- M. le conseiller Charles Durocher :
  - Culture
  - Représentant au conseil d'établissement de l'École du Trivent
  - Représentant à l'Association des sentiers lavallois

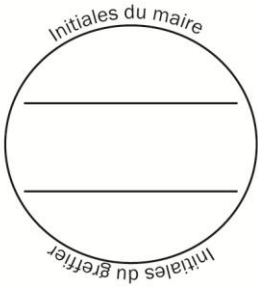
**Période de questions #1**

**7. 298-09-14 Période de questions #1**

À 19 h 55, Mme la mairesse invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 322 LCV et au Règlement 710-13 – *Règlement décrétant la tenue et le déroulement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le Règlement 679-13.*

La période de questions, d'une durée maximale de trente (30) minutes, s'est terminée à 19 h 57.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**Dépôt**

8. 299-09-14 Dépôt du registre des dépenses de 15 000 \$ à 24 999 \$

Il n'y a aucun registre des dépenses entre 15 000 \$ et 24 999 \$.

**Avis de motion**

9. 300-09-14 Avis de motion – Adoption d'un Règlement abrogeant le Règlement 660-12 – Règlement concernant la vente d'immeubles municipaux vendus autrement que pour défaut de paiement de taxes, abrogeant et remplaçant le Règlement 452-03

Conformément à l'article 356 LCV, M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal, un Règlement abrogeant le Règlement 660-12 - Règlement concernant la vente d'immeubles municipaux vendus autrement que pour défaut de paiement de taxes, abrogeant et remplaçant le Règlement 452-03, puisqu'une politique de disposition de biens sera adoptée par le conseil municipal.

10. 301-09-14 Avis de motion – Adoption du Règlement 734-14 - Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04

Conformément à l'article 356 LCV, Mme la conseillère Christiane Auclair donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal, le Règlement 734-14 - Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04. Ce règlement vise à permettre la vente au détail de véhicule à moteur dans la zone commerciale CA-1.

**Adoption de règlements**

11. 302-09-14 Adoption du Règlement 733-14 – Règlement modifiant le Règlement 625-11 décrétant des travaux d'augmentation de la capacité de la station d'épuration phase 2 sur les lots 181-P et 182-P et autorisant une dépense de 1 515 000 \$ et un emprunt n'excédant pas ce montant, remboursable sur 20 ans, pour en défrayer le coût, abrogeant et remplaçant le Règlement 724-14

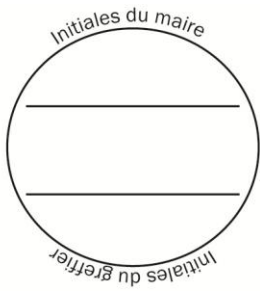
Considérant le préambule du Règlement 733-14 – Règlement modifiant le Règlement 625-11, Règlement décrétant des travaux d'augmentation de la capacité de la station d'épuration phase 2 sur les lots 181-P et 182-P et autorisant une dépense de 1 515 000 \$ et un emprunt n'excédant pas ce montant, remboursable sur 20 ans, pour en défrayer le coût, abrogeant et remplaçant le Règlement 724-14;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de ce règlement et renoncent à sa lecture :

**Sur la proposition de M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux.**

**Il est résolu :**

1. D'adopter le Règlement 733-14 - Règlement modifiant le Règlement 625-11 décrétant des travaux d'augmentation de la capacité de la station d'épuration phase 2 sur les lots 181-P et 182-P et autorisant une dépense de 1 515 000 \$ et un emprunt n'excédant pas ce montant, remboursable sur 20 ans, pour en défrayer le coût, abrogeant et remplaçant le Règlement 724-14, conformément à la LCV;
2. De procéder à l'ouverture d'un registre dans les 45 jours suivant l'adoption de ce règlement;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

3. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

N° de résolution ou annotations

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

*Document déposé : DOC-03-09-14*

**12. 303-09-14 Adoption du premier (1<sup>er</sup>) projet de Règlement 734-14 – Règlement de zonage amendant le Règlement 455-04**

Considérant le préambule du premier (1<sup>er</sup>) projet de Règlement 734-14 – Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04;

Considérant que ce règlement vise à modifier le règlement de zonage afin de permettre la vente au détail de véhicule à moteur dans la zone commerciale CA-1;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de ce règlement et renoncent à sa lecture :

**Sur la proposition de Mme la conseillère Christiane Auclair.**

**Il est résolu :**

1. D'adopter le premier (1<sup>er</sup>) projet du Règlement 734-14 – Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04, conformément à la LCV et à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. A-19.1;
2. De tenir une assemblée publique de consultation le mardi 14 octobre, à 18 h 30, à l'église de Sainte-Brigitte-de-Laval;
3. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne et Charles Durocher.

**Vote contre :** M. le conseiller Louis-Georges Thomassin

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à la majorité des conseillers**

*Document déposé : DOC-04-09-14*

**13. 304-09-14 Adoption de la Politique POL-010-14 – Politique de recouvrement des comptes à recevoir, remplaçant et abrogeant toute politique à ce sujet**

Considérant que la Ville désire s'assurer d'une saine gestion financière des deniers publics;

Considérant que la Ville souhaite mettre à jour sa politique de recouvrement de compte à recevoir;

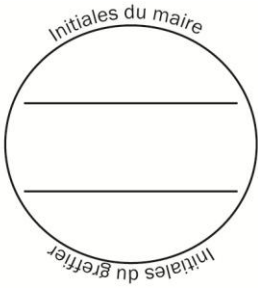
Considérant que cette politique permettra d'uniformiser le processus de recouvrement des créances et d'assurer les principes d'équité et de saine gestion, et ce, au bénéfice des contribuables :

**Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.**

**Il est résolu :**

1. D'adopter la Politique POL-010-14 – Politique de recouvrement des comptes à recevoir, remplaçant et abrogeant toute politique à ce sujet;
2. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.





**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et  
MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne,  
Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

*Document déposé : DOC-05-09-14*

**14. 305-09-14 Adoption de la Politique POL-011-14 – Politique concernant la vente de biens meubles et immeubles**

Considérant que la Ville désire se doter d'une politique afin d'uniformiser ses méthodes en matière de dispositions de biens :

**Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.**

**Il est résolu :**

1. D'adopter la Politique POL-011-14 – *Politique concernant la vente de biens meubles et immeubles*;
2. D'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et  
MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne,  
Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

*Document déposé : DOC-06-09-14*

**15. 306-09-14 Dérogation mineure  
Demande de dérogation mineure – 57, rue Delphis**

Considérant qu'une demande de dérogation mineure portant le numéro 2014-0015 a été déposée le 16 juillet 2014;

Considérant que le propriétaire, qui est de bonne foi, procède à une demande de dérogation mineure afin de régulariser la marge de recul avant à 6,67 mètres du bâtiment principal au lieu de 7,62 mètres prévus à la grille de spécifications de la zone HB-21 du Règlement 455-04 – *Règlement de zonage*;

Considérant que la dérogation mineure ne porte pas atteinte au droit de propriété des immeubles voisins;

Considérant la recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) :

**Sur la proposition de Mme la conseillère Christiane Auclair.**

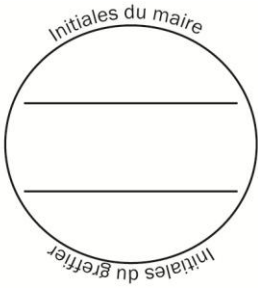
**Il est résolu :**

1. D'accepter la demande de dérogation mineure 2014-0015 afin de rendre réputée conforme la marge de recul avant à 6,67 mètres au lieu de 7,62 mètres;
2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et  
MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne,  
Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**Urbanisme**

**16. 307-09-14 Nomination sur le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)**

Considérant le Règlement 725-14 - *Règlement constituant le Comité Consultatif d'Urbanisme, abrogeant et remplaçant le Règlement 273-92;*

Considérant que les membres du comité doivent être nommés par le conseil municipal;

Considérant qu'il y a actuellement trois (3) postes à combler au sein du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

Considérant les candidatures reçues et les recommandations du comité de sélection :

**Sur la proposition de Mme la conseillère Christiane Auclair.**

**Il est résolu :**

1. De nommer comme membres du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour une période de deux (2) ans, se terminant le 8 septembre 2016, les personnes suivantes :

- Mme Julie Pellerin;
- Mme Norma Yaccarini;
- M. Denis Michaud.

2. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Opérations contractuelles**

**17. 308-09-14 Octroi de contrat à Les Entreprises L.T. Ltée pour la fourniture de sable-salé et de pierre concassée 3 mm**

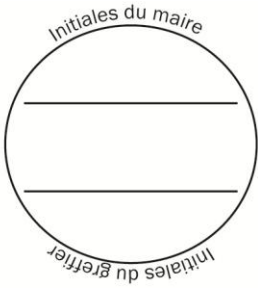
Considérant le besoin de la Ville pour l'acquisition de fourniture de sable-salé et pierre concassée 3 mm, afin d'assurer la sécurité des routes en période hivernale;

Considérant l'appel d'offres SBDL2014-11, publié sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 28 juillet 2014, pour la fourniture de sable-salé et de pierre concassée 3 mm;

Considérant qu'à la date limite du 18 août 2014, quatre (4) soumissions ont été déposées;

Considérant les résultats ci-dessous et la conformité de ceux-ci:

Soumissionnaires	Sable-salé			Pierre concassée			Conformité
	1 <sup>ere</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	1 <sup>ere</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	
<b>Les Entreprises L.T. Ltée</b>	21,65 \$	22,08 \$	22,52 \$	30,25 \$	30,85 \$	31,46 \$	Oui
<b>Les Entreprises P.E.B Ltée</b>	22,25 \$	23,00 \$	23,75 \$	-	-	-	Oui
<b>Les Entreprises BLC inc.</b>	22,00 \$	22,00 \$	22,75 \$	-	-	-	Oui
<b>Carrières Québec inc.</b>	23,50 \$	23,75 \$	24,00 \$	34,85 \$	34,85 \$	34,85 \$	Oui



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Considérant la recommandation favorable de la coordonnatrice aux approvisionnements et du directeur du Service des travaux publics :

**Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.**

**Il est résolu :**

1. D'octroyer le contrat à *Les Entreprises L.T. Ltée.* pour la fourniture de sable-salé et de pierre concassée, pour une période de trois (3) ans, conformément aux coûts soumis dans le bordereau SBDL2014-11;
2. D'autoriser le directeur général, la trésorière et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Ressources humaines**

**18. 309-09-14 Embauche de M. Michel Légaré au poste de directeur général et greffier**

Considérant la démission de M. Daniel Pelletier au poste de directeur général et trésorier adjoint;

Considérant les résultats du processus d'embauche du directeur général et la période de garantie de *Carrefour du capital humain*;

Considérant la recommandation de *Carrefour du capital humain*;

Considérant la recommandation favorable du comité de sélection :

**Sur la proposition de M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux.**

**Il est résolu :**

1. De procéder à l'embauche de M. Michel Légaré au poste de directeur général et greffier;
2. D'autoriser la mairesse, le maire suppléant et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**19. 310-09-14 Nomination de Mme Émilie Levesque au poste de trésorière adjointe**

Considérant la démission de M. Daniel Pelletier au poste de directeur général et trésorier adjoint;

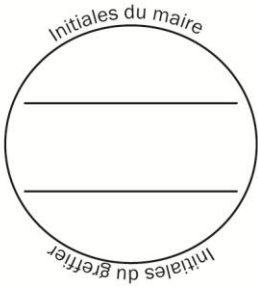
Considérant les compétences et la polyvalence de Mme Émilie Levesque au sein du Service des finances;

Considérant la recommandation favorable de la mairesse et de la directrice du Service des finances et trésorière :

**Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.**

**Il est résolu :**

1. De procéder à la nomination de Mme Émilie Levesque au poste de trésorière adjointe;
2. Que ce titre s'ajoute à son titre de coordonnatrice des approvisionnements;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

3. D'autoriser la mairesse, le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer tous les documents afférents.

N° de résolution ou annotations

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Autorisation de signatures**

20. 311-09-14

**Autorisation de signature – Contrats de service des professeurs des activités de loisirs pour l'automne 2014**

Considérant que plusieurs activités de loisirs sont offertes dans le cadre de la programmation de loisirs de l'automne 2014 de la Ville et que le nombre d'inscriptions reçues permet au Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire de démarrer différentes activités :

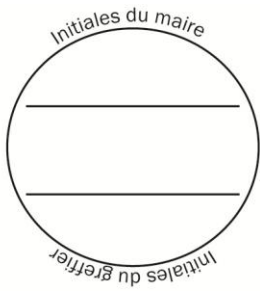
**Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.**

**Il est résolu :**

1. D'autoriser la signature des contrats de service avec les contractants suivants, pour animer les activités de loisirs de la programmation de l'automne 2014 et que les contractants suivants s'engagent à respecter le contrat qui leur est attribuable:

• Aéro-poussette:	Karine Giguère
• Anglais:	Kathryn Frank
• Ballet classique:	École de danse Dance-Teen-Y
• Boxe:	Jimmy Laprise
• Cardio-boxe:	Pierre-Luc Cloutier
• Chant:	Ariane Nantel
• Cheerleading:	École de danse Performdance
• Danse enfantine:	École de danse Performdance
• Danse hip hop:	École de danse Performdance
• Danse hip hop adulte:	École de danse Performdance
• Danse jazz/ballet:	École de danse Performdance
• Entraînement plein air santé tonus:	Karine Giguère
• Entraînement plein air intensif:	Karine Giguère
• Espagnol:	Israel Abrego Garcia
• Gardiens avertis:	Ambulance St-Jean
• Gymnastique enfantine:	Groupe Chik loisirs
• Hockey old timers:	Pierre Drolet
• Karaté:	Studios Unis d'autodéfense NDL
• Mini cheerleading:	École de danse Dance-Teen-Y
• Mini gym parent-enfant:	Groupe Chik loisirs
• Mise en forme 50 ans et plus:	Karine Giguère
• Parcours accro-gym:	Groupe Chik loisirs
• Parcours «boys» gym:	Groupe Chik loisirs
• Piano:	Ariane Nantel
• Yoga:	Elizabeth Tremblay
• Zumba:	Cœur à l'ouvrage

2. D'autoriser la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire à signer les contrats de services avec les contractants nommés ci-haut;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

3. D'autoriser le directeur général et/ou la greffière adjointe à signer les autres documents afférents.

N° de résolution ou annotations

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**21. 312-09-14 Autorisation de signature – Vente du lot 259-ptie**

Considérant que la Ville souhaite se départir du lot 259-ptie;

Considérant la proposition de *Gestion et développement de la Triade* (Clermont Vallée) :

**Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.**

**Il est résolu :**

1. D'autoriser la mairesse et le directeur général à négocier et signer tous les documents relatifs à la vente du lot 259-ptie, d'une superficie de 297,30 mètres carrés, à *Gestion et développement de la Triade*, pour un montant minimal de 5 900,00 \$, correspondant à l'évaluation municipale et à la politique en vigueur.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne, Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

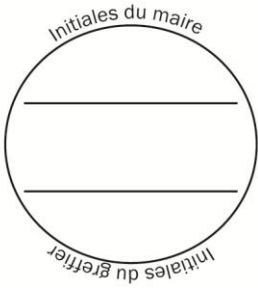
**Période de questions #2**

**22. 313-09-14 Période de questions #2**

À 20 h 18, Mme la mairesse invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 322 LCV et au Règlement 710-13 – *Règlement décrétant la tenue et le déroulement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le Règlement 679-13.*

La période de questions s'est terminée à 20 h 32.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**Dispositions finales**

**23. 314-09-14 Levée de la séance**

Sur la proposition de Mme la mairesse Wanita Daniele.

Il est résolu de lever la séance à 20 h 33.

**Vote pour :** Mmes les conseillères Christiane Auclair et Marie-Ève Racine et  
MM. les conseillers Jean-Philippe Lemieux, Alain Dufresne,  
Louis-Georges Thomassin et Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**En signant le présent procès-verbal, Mme la mairesse est réputée signer  
toutes les résolutions du présent procès-verbal<sup>1</sup>.**

\_\_\_\_\_  
**Mme Wanita Daniele**  
**Mairesse**

\_\_\_\_\_  
**Me Caroline Nadeau**  
**Greffière adjointe**

<sup>1</sup> [Note au lecteur]

Mme la mairesse ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter, mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de Mme la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant. Le greffier ou la greffière adjointe ne fait que constater les actes du conseil municipal. Il ne s'agit pas d'une opinion juridique.